

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, —	10 » — 13 »
Trois mois, —	5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.	
9 — 04 — — Omnibus.	
2 — 21 — — soir, Omnibus.	
4 — 13 — — Express.	
7 — 13 — — Omnibus.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.	
5 — 52 — — soir, Omnibus.	
9 — 59 — — Poste.	

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

La *Nazione*, de Florence, annonce que le gouvernement italien vient de prendre des mesures financières d'une importance capitale.

Sans recourir à l'affaire des tabacs, dont les négociations ont été définitivement rompues, et même sans accepter aucune offre d'avances sur rentes et autres expédients de ce genre, le ministre des finances déclare que le Trésor sera en mesure de faire face à toutes les dépenses de l'année courante, et qu'il restera encore 200 millions disponibles pour appliquer aux dépenses de l'année prochaine. Par quelle vertu magique ce résultat pourra être obtenu, c'est ce que la *Nazione* ne nous dit pas encore. Ce journal se borne à nous apprendre que l'actif vénitien de 25 millions et les 150 millions de nouveaux impôts votés avant la guerre diminueront le déficit de l'année prochaine.

On s'entretient beaucoup dans les Duchés des embarras financiers du prince d'Augustenbourg. Il y a eu ces jours-ci, à Altona, une réunion de plusieurs de ses anciens partisans pour aviser aux moyens d'arrêter les instances des créanciers qui menacent de devenir scandaleuses. Sur les 4 millions de thalers (15 millions de francs) que le prétendant a dépensés depuis le commencement du conflit dano-allemand, la moitié lui a été fournie par sa famille et ses fidèles; le reste il le doit, et on le lui réclame avec d'autant plus de hâte, que les Prussiens saisissent et vendent à leur

propre profit les choses que les créanciers du prince pouvaient regarder comme leur gage, tels que les effets militaires destinés à l'armée sleswigo-holsteinoise.

La population danoise de la ville de Flensburg avait demandé au gouvernement prussien l'autorisation d'offrir à la princesse Dagmar un cadeau de fiançailles. Cette autorisation a été refusée: on a voulu voir, dit l'*Europe*, une manifestation politique sous cet acte de galanterie.

On écrit de Vienne à la *Nouvelle Gazette allemande*:

On a su ici, par voie diplomatique, que le cabinet prussien a fait remettre ces jours-ci à La Haye une note relative à l'affaire du Luxembourg, note qui avait presque le caractère d'un ultimatum. Mais le gouvernement des Pays-Bas est fermement résolu à maintenir son point de vue et à voir si le cabinet prussien mettra à exécution les menaces qu'il a assez clairement exprimées.

Une dépêche de Vienne annonce pour le 16 le départ de l'empereur François-Joseph. Sa Majesté va visiter la Bohême, la Silésie autrichienne et la Moravie.

Plusieurs journaux étrangers ont prétendu que le gouvernement russe avait fait des observations au gouvernement autrichien au sujet de la nomination du comte Goluchowski comme gouverneur de la Gallicie.

Une dépêche de Vienne rétablit à ce sujet la vérité des faits, en constatant que l'ambassa-

deur de Russie à Vienne avait bien, dans une entrevue avec le comte de Mensdorff, parlé de cette nomination, mais qu'il n'avait formulé à cet égard aucune réclamation.

Nous avons annoncé, il y quelque temps, les réformes constitutionnelles qui se préparaient en Egypte. Le *Morning-Herald* croit savoir que ces réformes seront proclamées au Caire le 21 octobre.

Les députés égyptiens s'assembleront dans le palais de Kaszel-el-Nil.

L'insurrection est toujours en armes dans l'île de Candie et il paraît même, d'après une dépêche de Saint-Petersbourg, que loin d'avoir éprouvé des échecs dans les dernières rencontres avec les troupes ottomanes, elle se serait, au contraire, rendue complètement maîtresse de la partie occidentale de l'île avec 40,000 hommes.

Nous ferons remarquer que cette dépêche est d'origine russe.

Une correspondance adressée de Philadelphie, 28 septembre, au *Times*, annonce que le procès de M. Jefferson Davis ne sera pas encore jugé aux assises du *Circuit Court*, ouvertes le 2 octobre, à Richmond.

L'instruction est terminée et le dossier est en état. Les juges sont prêts. Mais il y a une raison qui s'oppose à l'ouverture des débats. Le correspondant du *Times* l'indique. On ne saurait composer, dit-il, un jury qui fût disposé à déclarer M. Jefferson Davis coupable. On chercherait vainement dans tout l'Etat de Virginie, douze citoyens qui voulussent inscrire

le mot *Guilty* à côté du nom de l'ancien président de la Confédération.

La santé de M. Seward, qui inspirait quelques inquiétudes, s'est sensiblement améliorée. Les médecins ne lui ont pas encore permis d'assister au conseil de cabinet tenu samedi à la Maison-Blanche. Mais M. Seward a déjà pu s'occuper de quelques affaires pressantes dont son voyage avait retardé l'expédition.

Il n'y avait pas d'autre nouvelle de Madagascar au départ de la dernière malle des Indes, que la proclamation du traité passé avec l'Angleterre.

L'envoyé français, le comte de Louvières, se trouvait dans la capitale.

Nous lisons dans le Temps :

« Une lettre particulière du Mexique, dont il nous est donné communication, contient sur les préparatifs de retour de nos troupes des indications que nous résumons comme il suit :

» A la date de cette lettre, le 81^e de ligne se massait sur Puebla et la Vera-Cruz pour s'embarquer à la fin de septembre. Si aucun incident n'est venu retarder cette opération, le 81^e ne tardera pas à rentrer en France, puisqu'il serait en route depuis une quinzaine. Le 51^e tout entier, le 7^e bataillon de chasseurs à pied, le 1^{er} zouaves étaient à Mexico, s'attendant à suivre le mouvement du 81^e. Le 51^e était désigné pour prendre la mer le 10 octobre; le 7^e de chasseurs pour le 13, sur le paquebot de Saint-Nazaire. Ces deux corps seraient ainsi de retour vers le 15 novembre. On

FEUILLETON.

48

L'HOMME AU CHIEN MUET

Par M. Prosper Vialon.

TROISIÈME VOLUME.

(Suite.)

Louise sussi s'était levée: elle retint l'artisan avec autorité.

— Vous n'avez donc pas de cœur, répliqua-t-elle. Et ces quelques mots, quoique dits froidement, pousèrent Du Taillis à la démence.

— Qu'il sorte, ou je vous chasse tous deux! Je n'ai pas besoin chez moi des amis du château.

Mlle Du Taillis ne répondit pas, et la baronne, croyant qu'elle faiblissait et que Pierre allait être sacrifié, intervint à son tour.

— Vous parlez les uns et les autres de nous séparer, dit-elle avec une douceur démentie par le regard ardent qu'elle lança au baron; sommes-nous donc trop de quatre ici? Pierre ne peut songer à s'en aller, quand M. Du Taillis reconnaît déjà qu'il a été injuste envers Déséchaud.

— Ça n'est pas vrai, répondit le baron.

Pierre dégagait doucement son bras de la main de la jeune fille.

— Laissez-moi partir, demoiselle, murmura-t-il avec une grande amertume; je m'en irai d'ici sans colère; ce soir votre père n'a pas sa raison.

— Pour vous chasser, répondit amicalement la pauvre déshéritée, il faut être maître aux Gouttes, et, Dieu merci! pour nous tous, le maître de ce bien n'assiste pas à cette scène.

— Il n'y a pas d'autre maître ici que moi, répondit Du Taillis.

— En êtes-vous bien sûr? demanda Louise.

— Que veux-tu dire? interrompit craintivement le baron.

— Je veux dire, répliqua-t-elle, que votre ingratitude vous rend indigne de pitié.

— Au nom de qui cette menace? répartit avec frayeur le gentilhomme.

— Au nom de celle, répondit Louise, qui, vous sachant pris de vertige, veut une dernière fois nous épargner la honte et la misère, en vous forçant à quitter une maison maudite où vous dépensez en un mois de quoi nous faire vivre une année.

Et tirant de sa poitrine la lettre de l'enfant de

Treffieux :

— Vous voyez bien, reprit-elle, que vous n'êtes pas le maître ici, et que vous manquez de pouvoir pour renvoyer Déséchaud, car celui que l'on chasse ne peut chasser personne.

— Que dis-tu?

Louise, sans répondre, tendit la lettre fatale; et traversant le salon, elle en ouvrit la porte longeant le corridor pour gagner sa misérable chambre.

En passant devant la cuisine, la jeune fille vit Bartamier qui, tout-à-fait ivre, dormait au coin du feu.

La lettre de Jeanne avait passé de main en main. A la stupéfaction de Mme Du Taillis, il était aisé de voir que l'enfant du gentilhomme s'était écartée de la vérité en se disant appuyée par sa mère pour solliciter cette lettre.

Le baron était anéanti.

En présence de ces deux accablements, le meunier oublia ses griefs et tendit ses deux mains à Du Taillis.

Le prodigue fut si bouleversé à la pensée que, dans cette rude saison, il allait se trouver sans asile, qu'une fureur stupide s'empara de lui. Il marcha précipitamment dans le salon, et ce mouvement in-

tempetif, joint à son irritation, redonnant à son ivresse une force qu'elle n'avait plus, à son cerveau une confusion qui s'était dissipée, rendit fou le gentilhomme.

C'est-à-dire que, pour ne pas être seule avec lui, la baronne pria Déséchaud de ne pas la quitter.

Le meunier s'assit près du feu, et Du Taillis continua sa promenade.

Un peu plus tard, il vint s'asseoir aussi; et, ayant pris sa tête dans ses mains, sanglota.

Pour la première fois, peut-être, le baron comprenait la vente de son bien.

Cette lueur qui s'était faite tout-à-coup sur la position du gentilhomme éclaira pour lui tant de désastres qu'il en fut terrifié: il se vit mendiant son pain, rebuté par l'un, chassé par l'autre, couchant clandestinement dans des étables où il retrouverait des bestiaux vendus par lui.

Et cette chute était d'autant plus douloureuse, que, quelques heures avant l'arrivée de sa fille, en buvant dans son cabinet, touchant à pleines mains l'or donné par le maître de Treffieux, il s'enivrait en rêvant de spéculations dont la moindre devait lui faire recouvrer son bien.

Peu à peu Du Taillis put apprécier sa position

disait que le maréchal Bazaine s'embarquerait aussi dans le courant d'octobre, et que toutes les troupes françaises auraient quitté, d'ici au mois de mars, le sol mexicain, où ne resteraient plus que les corps ayant la cocarde et le drapeau de l'empire du Mexique.

Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans

SUR LES MALHEURS ET LES SIGNES DU TEMPS.

(Suite et fin.)

Après ces abominables discours, aucun orateur ne demandant plus la parole, le citoyen président se lève et dit :

« Nous avons assisté à UNE FÊTE FRATERNELLE, Je ne veux remercier personne, chacun a pour soi la conscience du devoir rempli. C'est assez. »

Oui, certes, assez... Si ce n'était là, messieurs, qu'un langage d'étudiants, ce serait déjà effrayant. Mais ce congrès a été inauguré par le premier magistrat de la ville de Liège, par un ancien ministre, lequel, dans son discours d'ouverture, appelait ces jeunes gens « l'élite de la jeunesse studieuse, les jeunes apôtres de la liberté et du progrès, les soldats de la civilisation, les représentants les plus autorisés et les plus dignes des principes de conservation sociale. »

Et, d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, ces jeunes gens n'étaient là que l'écho d'enseignements détestables : ce sont nos professeurs d'athéisme qui, à Liège, parlaient par leur bouche. Et ce qu'il faut particulièrement ici remarquer, je l'ai dit aussi, c'est l'appel de ces jeunes gens aux ouvriers, et l'accord des ouvriers avec ces jeunes gens.

Ils avaient proclamé dans leur congrès que « la Révolution sera sauvée par l'alliance des étudiants et des ouvriers. » Et voilà que bientôt après, tout récemment, un autre congrès international, composé d'ouvriers cette fois, se tenait à Genève. Et là, dans la discussion des questions les plus vitales pour les masses populaires et pour les sociétés, savez-vous ce qui fut écarté? Dieu et la religion. Par respect peut-être, direz-vous. Non; Dieu fut écarté « comme une hypothèse métaphysique et inutile, » et les idées religieuses ont été déclarées funestes au peuple et contraires à la dignité humaine. C'est dans ce même congrès qu'on posait la question de la morale indépendante de la religion; qu'on parlait d'organiser en Europe des grèves immenses, invincibles; et qu'a été repoussée l'intervention de toute autorité, de tout gouvernement, dans la question sociale. — Voilà, d'après le journal la Liberté lui-même, le flot qui monte, et qui dans vingt ans couvrira tout; et voilà aussi comme un autre journal la nommait : une franc-maçonnerie nouvelle, dont les affiliés se compteront peut-être un jour par millions d'hommes, et qui reçoit le mot d'ordre d'un comité occulte.

Voilà la révélation capitale du congrès de Genève.

Il y a quelques jours à peine, les journaux nous apportaient encore une autre révélation de cette guerre profonde entreprise comme de concert contre la religion et la société. Ici, on n'en est plus aux paroles, aux doctrines; on agit, on s'organise, avec une cynique audace pour soustraire l'homme à la religion, dans tous les moments de la vie, et surtout à l'heure de la mort. Dans une des loges maçonniques, établie depuis trois ans (en 1865), à Paris, on a voulu établir un comité nouveau; et pourquoi? Pour chasser la religion du lit des mourants. Voici ce que je trouve dans les statuts :

Les membres du comité déclarent s'ENGAGER à mourir en dehors de tout culte religieux (art. 5).

Ils se proposent de pratiquer publiquement ces principes et de les propager PAR TOUS LES MOYENS MORUAUX ET MATÉRIELS propres à leur faire atteindre leur but (art. 6).

Du reste, pour eux, les religions révélées sont la négation de la conscience (art. 4). — On le voit, l'identité entre ces doctrines et celles des Congrès de Liège et de Genève est frappante.

Et ces libres penseurs, comme ils s'appellent, se livrant corps et âme au comité, abdiquent entre ses mains la raison, la conscience et tous ses réveils possibles; et ce comité, par le plus odieux despotisme, les déclare liés et obligés envers lui, de telle sorte que c'est lui, lui seul qui veillera à leur chevet, et il n'y aura plus là pour le franc-maçon, à sa dernière heure, ni père, ni mère, ni enfant, ni frère, ni sœur, ni lien quelconque de la famille et de la religion; plus rien, que ce Comité et sa tyrannie (art. 10).

Vous êtes étonnés, messieurs. Eh bien! sachez-le, ce despotisme impie est le dernier mot, le but souverain de la démocratie irrégulière et socialiste, et c'est là, à mes yeux, une des plus grandes menaces de l'heure présente; car par un égarement profond de cette démocratie, qui se plaît gratuitement à creuser l'abîme entre elle et nous, c'est la tyrannie des âmes qui se prépare sous le nom de liberté; c'est l'œuvre de la Convention qui est reprise sous une autre forme. Et pour le dire ici en passant, l'instruction gratuite et obligatoire, séparée, comme on le veut et comme on y travaille, de la religion, serait l'instrument le plus inique et le plus violent de cette tyrannie pour tous les enfants des familles populaires en France: s'il le faut, je le démontrerai quelque jour.

Enfin, pour achever ce triste tableau, n'est-ce pas hier encore que le héros de la démagogie italienne, cet homme ridicule, mais dont l'influence est plus grande de beaucoup que le personnage lui-même, Garibaldi, renouvelait à Florence, avec une insolence applaudie des ministres de Victor-Emmanuel, ses anciennes

menaces contre l'Eglise, contre Rome et le Pape? « Mes amis, disait-il à ses chemises rouges, tant que les prêtres ne seront pas vaincus, la patrie ne sera ni libre ni heureuse. » Vainement ajoutait-il, qu'il ne voulait la mort de personne : on sait comment ce programme a été pratiqué à Naples et ailleurs.

Et n'est-ce pas le même homme qui disait aux étudiants de Pavie : « Mes amis, il faut exterminer les robes noires. Il faut extirper de l'Italie le chancre de la papauté. Il faut écraser les prêtres sur le pavé des rues. » Aujourd'hui qu'il revient de la guerre triomphant de dix défaites, il s'adoucît un moment et se contente de dire : « N'allez plus à la messe. Si vous allez à la messe, vous fournissez aux prêtres le moyen de vous nuire. » Puis, se tournant vers les enrôlés romains, et retrouvant tout-à-coup son accent accoutumé : « L'année ne s'écoulera pas, je l'espère, sans que vous rentriez à Rome, délivrée du joug odieux des prêtres. » M. Ricasoli, le chef du cabinet italien était là et applaudissait. Les journaux le disent : si cela n'est pas, qu'il le démente.

Je m'arrête ici, messieurs; vous comprenez que je n'ai pris que le sommet des choses, et que, si je voulais entrer dans tout le détail, j'aurais des révélations effroyables à vous faire.

L'avenir un jour remarquera cet accord profond et menaçant entre les doctrines irréligieuses et les doctrines révolutionnaires; et aussi la coïncidence de tous ces fléaux de l'ordre physique, moral et social, avec cette guerre acharnée faite à Dieu, et ce dernier attentat contre l'Eglise, dont le terme fatal, marqué par les révolutionnaires, s'avance sous les yeux des chrétiens frappés de stupeur et d'immobilité.

Messieurs, je ne puis me défendre de le dire: nos ennemis ont un art étrange de nous endormir dans la torpeur : nous sommes là, les bras croisés et la bouche muette, n'osant plus même essayer les protestations de l'honneur. Sans doute, ces protestations seront peut-être impuissantes, mais du moins elles seront vengeresses. Oui, vengeresses, car ce que l'honneur et la conscience auront flétri, le sera à jamais : à jamais les coupables en porteront au front la marque indélébile. Mais non, comme si tout devait se consumer dans le silence, on regarde et l'on se tait, et l'on attend, comme stupéfiés, l'inévitable catastrophe, de même que ces jours-ci, du haut de nos ponts, nous regardions, impuissants et mornes, le fleuve qui montait, montait toujours, et enfin emportait tout.

Et cependant, Dieu nous avertit, et on ne comprend pas. Dieu nous frappe, et on ne comprend pas. Les pestes sur les animaux et sur les hommes, les guerres, les tremblements de terre, les inondations se succèdent, et l'on ne comprend pas. L'ordre moral et social sont bouleversés, et on ne comprend pas. Les doc-

trines les plus perverses sont proclamées, les principes vacillent comme des astres égarés sur nos têtes, et on ne comprend pas. — On comprendra un jour, mais trop tard; car, bon gré mal gré, il faut que la grande loi providentielle du monde s'accomplisse, et pour les sociétés comme pour les individus, ainsi que le disait le paganisme lui-même, la justice suit toujours, d'un pas lent quelquefois mais sûr, l'iniquité.

Cette loi sans doute a ses mystères; Dieu l'applique comme il l'entend, et nous ne savons pas ses secrets.

Mais la loi, la grande loi de justice est certaine, et nul n'y échappe; tôt ou tard, le mal appelle le malheur.

JUSTITIA ELEVAT GENTES, MISEROS AUTEM FACIT POPULOS PECCATUM : la justice élève les peuples, mais le péché les rend malheureux.

L'histoire le proclame aussi haut que le livre sacré.

Chaque siècle l'atteste à son tour, chargé, dirait-on, par la Providence de crier aux générations inattentives, comme ce grand coupable des temps antiques :

Discite justitiam moniti, et non temnere Divos!

Qu'on se révolte tant qu'on voudra, qu'on entasse sophisme sur sophisme, on ne chassera pas la Providence du monde, ni la justice de Dieu de l'histoire.

Et l'histoire n'aura pas assez d'exécration pour ceux qui auront amené et consommé les attentats dont nous sommes témoins. On saura ce qu'il en coûte à un siècle pour avoir porté la main sur le Christ du Seigneur, et ce qui tombe autour de cette colonne ébranlée de l'ordre, de la justice, de la société.

Oui, on m'appellera si l'on veut un prophète de malheur, peu m'importe, mais ce qui se prépare en Europe est effroyable. Je ne le verrai peut-être pas, mais je l'annonce.

Que les défenseurs du Pape, de quelque point de l'horizon qu'ils soient venus, le sachent bien, ils ont été les défenseurs de la société en péril.

Si les catholiques de tous les pays, je dirai même, si les chrétiens de toutes les communions, si les hommes d'ordre, quels qu'ils soient, si tous les hommes qui pensent, qui ont une intelligence et un cœur, se laissent aveugler et endormir, si on ne comprend pas qu'il y a aujourd'hui un grand accord à faire de tous les honnêtes gens pour le bien public, tout est perdu.

Quant à ceux qui croient qu'en se mettant à la tête de toutes les forces subversives, on les contiendra, ils sont dans une erreur fatale. Si ce n'était aussi effrayant, vous m'amuseriez, quand je vous vois monter sur le flot débordé pour guider le fleuve.

O légèreté de l'esprit français, si prompt à se troubler quelquefois, et si prompt aussi à oublier les causes de son épouvante !

avec plus de netteté; il comprit l'influence néfaste de Louise dans ses derniers désastres, et chercha le moyen de conjurer l'orage qui le menaçait... quelque pensée abominable dut traverser le cerveau détraqué du gentilhomme, car le baron frissonna.

Toutefois, comme Déséchaud avait les yeux sur lui et que sa femme l'examinait, Du Taillis se fit impénétrable : mais comme il ne pouvait imposer à son corps de la tranquillité, et que ses membres se mouvaient malgré lui, de nouveau il marcha.

Avec le mouvement, la surexcitation revint; avec la surexcitation, des idées folles... bientôt il prononça des mots entrecoupés... il parla de son bien... le nom de Louise, le nom de Jeanne, le nom du commandant : ces noms mêlés à de sourdes menaces.

L'œil du gentilhomme était sinistre... Du Taillis quitta le salon avec un geste désespéré.

Un instant la baronne écouta le bruit de son pas. Ce pas suivit le corridor dans toute sa longueur, et résonna sur l'escalier de bois qui conduisait aux chambres de la maison.

— Il va se coucher, dit Mme Du Taillis, qui, répondant à ses propres pensées, parlait cordialement à Déséchaud; quelques heures de sommeil le ren-

dront plus tranquille; Louise, de son côté, sera plus calme et trouvera peut-être quelque démarche à faire près du maître de Treffieux. Si tout cela est, nous irons demain tous ensemble prendre votre avis au moulin.

— Si je croyais que cela pût être, dit le meunier, je dormirais plus tranquille.

— Cela sera.

— Eh bien ! tant mieux ! répondit Pierre; M. Du Taillis a eu tant de contrariétés, que je lui pardonne ses malices.

Il se fit un long silence dans ce salon. L'artisan se sentait las; il voulait partir et n'osait se lever de sa chaise, tant il restait encore d'anxiété sur le visage de la baronne.

Longtemps après, tous deux prêtèrent l'oreille; ils entendirent bientôt distinctement Du Taillis revenir.

La porte du salon fut ouverte; le gentilhomme parut.

Il était d'une pâleur effrayante et tout son corps tremblait.

Au lieu d'entrer, il retourna sur ses pas, se dirigeant vers son cabinet. De ce lieu, un bruit de pièces d'or que l'on amasse ou qu'on remue se fit en-

tendre; la porte du cabinet se referma, et le gentilhomme se montra de nouveau à l'entrée du salon.

Il traversa l'appartement d'un pas lourd et incertain, et, contre son habitude, s'assit au pied de la chaise longue, où Louise, seule, était tolérée par Mme Du Taillis.

— Es-tu malade ? lui demanda la baronne.

— Non, répondit-il, non, je ne suis pas malade.

— Ton visage me fait peur.

— Pourquoi peur ? repartit Du Taillis qui cherchait à se remettre.

— Je ne sais, répondit avec préoccupation la baronne.

Il se fit encore, dans cet appartement, un froid silence. Le prodigue ne paraissait plus être sous l'influence du vin, il observait tour à tour sa femme et le meunier, et semblait porter toute son attention en dehors de cette pièce, dans laquelle on eût entendu une mouche voler.

Ce silence était glacial comme le temps, lourd comme les pensées de chacun.

Déséchaud en fut bientôt surchargé :

— Je vais me retirer, dit l'artisan.

— Ne t'en va pas!... interrompit vivement Du Taillis.

— Rien ne vous presse, mon ami, fit la baronne.

— Maintenant je me trouve bien chez vous, répondit le meunier, mais au moulin j'ai de la besogne.

Le baron prêta l'oreille, et regarda avec effroi Mme Du Taillis.

— As-tu quelque inquiétude ? demanda-t-elle, tu parais bouleversé ?

— Je n'ai aucune frayeur, répliqua-t-il en sautant.

— Pierre, ne me quittez pas, dit la baronne, j'ai peur... de quoi ? je n'en sais rien, mais j'ai peur !

— Le fait est, repartit l'artisan, qu'ici je puis vous être nécessaire, ne fût-ce que pour aller chercher le médecin. Depuis un moment, M. Du Taillis est blanc comme de la farine.

Les deux interlocuteurs se turent... Du Taillis parlait, se disant à lui-même d'étranges choses.

— Et Louise, murmurait-il, où donc est passée cette enfant ? en es-tu sûr ? alors ne dis rien !

— Hélas ! Seigneur, murmura de son côté la baronne, la raison de mon mari s'en va !

— Que diable marmotte-t-il ? pensa Pierre Déséchaud.

— Ne dis rien, malheureux reprit le gentil-

Je le demande à tous ces hommes qui vont se mettre aujourd'hui un bandeau sur les yeux : Ne vous souvenez-vous plus qu'elles étaient, en 1848, vos terreurs ? Certes, elles étaient fondées.

En bien ! je vous le demande : De bonne foi, aujourd'hui, croyez-vous les doctrines qui vous épouvantaient alors abdiquées, et les hommes qui les devaient mettre en pratique convertis ?

Le sol n'est-il plus miné sous vous pas ? Le fleuve révolutionnaire, grossi par tous les triomphes de la révolution en Europe, est-il moins menaçant ?

Et si les forces qui contiennent encore l'explosion manquaient et venaient à être emportées, l'explosion serait-elle moins terrible ?

Messieurs, dans un tel état de choses, au milieu de tous ces malheurs du passé et de ces craintes pour l'avenir, je me sens pressé de vous dire que le temps est venu de faire monter vers Dieu, avec plus d'instance que jamais, le cri de nos prières.

Dieu, quelquefois si redoutable dans ses justices, est plus admirable encore dans ses miséricordes. Il frappe, mais il guérit : *Percutit et sanat* ; il plonge dans les abîmes, mais il en retire aussi quand son heure est venue : *Deducit ad inferos, et reducit*. Il a fait les nations guérissables : *Sanabiles fecit nationes orbis terrarum* ; et il y a encore dans notre pays assez de forces généreuses et de vertus pour vaincre le mal, si on sait s'en servir pour le bien.

Où, prions, messieurs, prions ! Nous ne savons plus assez prier. Nous ne savons plus élever nos yeux et nos mains vers le ciel. Nous oublions trop quelle ressource puissante est la prière. La prière fléchit le ciel, et détourne la justice divine.

O Dieu n'accomplissez pas vos menaces ! O Dieu, ne faites pas tomber sur nous votre bras irrité ! Délivrez-nous du mal, Seigneur ! du mal, cause première de nos châtements, et de ces châtements eux-mêmes ; et rendez enfin la paix à nos tristes jours : *Libera nos a malo. Da pacem, Domine, in diebus nostris*.

FÉLIX, évêque d'Orléans.

Orléans, le 9 octobre 1866.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Les lettres de Biarritz annoncent que le temps est toujours magnifique dans cette station maritime, et que l'Empereur, dont la santé est excellente, ne paraît pas devoir retourner à Paris avant dimanche prochain.

Le chiffre des souscriptions au bénéfice des inondés, monte tous les jours. Celui de la 14^e liste, publiée par le *Moniteur*, arrive à 88,896 fr. 20 c.

Le total des 14 listes est de 753,722 fr. 54 c.

— Au feu !... sauvez Louise ; la maison brûle !

La baronne était prise d'une crise nerveuse ; Déséchaud l'emporta, et l'ayant placée dans la cour, il se précipita vers la chambre de la jeune fille :

— Demoiselle ! cria-t-il à la porte de cet appartement, demoiselle !

Effrayé de ne pas avoir de réponse, de n'entendre aucun bruit dans cette chambre, Pierre ouvrit la porte, et se trouva à deux pas de Mlle Du Taillis, qui dormait.

Sur une chaise d'enfant, placée près du lit de Louise, brûlait une chandelle, à côté de cette chandelle, un livre de prières...

Déséchaud vit cela sans comprendre ce qu'il y avait de touchant dans cette chaise qui avait servi à Louise tout enfant, et qui servait encore à Louise pauvre, trop pauvre pour avoir une table à côté de son lit.

Il considérait la jeune fille, et, pour la première fois, comprit le respect qu'une créature peut inspirer à un autre être.

Déséchaud se tenait immobile comme une statue, tant il redoutait le réveil de Mlle Du Taillis.

Jusqu'à ce jour le meunier n'avait vu dormir que sa servante, ou quelques bergères dans les prés. Ce

sommeil aristocratique faisait battre si fort le cœur de l'artisan, que Pierre se sentait le vertige... Il était effaré, avait envie de fuir, et ne pouvait détacher son regard de la pauvre déshéritée.

L'incendie était oublié, l'actualité n'était plus, l'esprit de l'artisan errait dans des régions nouvelles, parfumées, enivrantes.

D'effroyables craquements, qu'il entendit dans les combles, le rappelèrent à la position du moment.

— Le bruit s'est répandu mardi, à Paris, que des manifestations tumultueuses avaient eu lieu à Lyon. A l'heure où nous écrivons, rien ne confirme cette nouvelle.

Lundi, en effet, il était question d'une démonstration qui devait être faite par les ouvriers tisseurs qui sont en ce moment en désaccord avec leurs patrons. Mais la sagesse des plus influents parmi eux et l'intervention bienveillante de M. le sénateur Chevreau, dont l'esprit d'équité exerce une si légitime action sur la population lyonnaise, ont amené un apaisement qui, mieux que toutes les agitations, doit contribuer à la solution de ces questions difficiles.

— On mande de Cherbourg que les grands transports à hélice disposés dans ce port pour prendre la mer, ou du moins une partie d'entre eux, doivent faire route prochainement pour la Vera-Cruz, afin d'embarquer des troupes de notre expédition du Mexique et les ramener en France.

Les marins qui doivent former les équipages de ces bâtiments sont attendus à Cherbourg, et l'on prépare les vivres nécessaires à bord.

— Deux albinos jumeaux viennent de naître à l'Hôtel-Dieu. La nouvelle s'en est bientôt répandue dans les salles, et aussitôt les élèves quittant le service ont eu hâte d'accourir pour voir les deux enfants. Ils auront à vingt ans la chevelure blanche comme neige. C'est par la blancheur des cheveux, en effet, que l'albinisme se caractérise principalement ; mais d'autres traits non moins importants viennent s'ajouter à celui-là, comme la couleur mate, en quelque sorte transparente de la peau, et l'impossibilité pour les yeux de soutenir l'éclat du grand jour.

Les voyageurs qui ont exploré les régions d'Afrique habitées par des peuplades noires, racontent que les albinos sont pour les nègres une cause d'effroi superstitieux. Ils restent cachés dans les cavernes aussi longtemps que le soleil luit, afin de n'avoir pas à souffrir de ses rayons si chauds et si brûlants dans ces contrées. Ils ne sortent que la nuit, comme des bêtes fauves, et sont toujours en butte à de mauvais traitements. Les deux albinos que l'Hôtel-Dieu a vus naître seront au contraire environnés de tous les soins possibles.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. le général de Goyon a quitté Saumur hier matin. Avant son départ, il a exprimé à chacun sa satisfaction pour les derniers examens qui ont été passés très-brillamment, et a adressé des félicitations à M. le général Crespin, commandant l'Ecole, et aux officiers supérieurs, pour les résultats obtenus dans les

études équestres et les connaissances d'hippologie. M. de Goyon s'est rendu dans le Poitou.

La nouvelle division d'officiers est arrivée à Saumur depuis deux jours.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Nous avons raconté ces jours derniers le douloureux événement dont la colonie pénitentiaire de l'île du Levant, vient d'être le théâtre. Parmi les personnes qui se sont signalées dans cette occasion on signale deux capitaines du génie, MM. Joly et Marcille. Le premier s'attache à notre département par des liens bien intimes, car il est le fils de M. Joly, architecte à Saumur. Ces deux honorables officiers étaient à l'île de Poquerolle quand arriva l'aumônier qui venait chercher des secours à Porquerolle et à Toulay.

Ils s'offrirent spontanément à partir ; le commandant de la place leur donna huit hommes, et ils s'embarquèrent la nuit, par un temps affreux, dans un canot du génie.

Le vent les jeta au Lavaudon sur la côte, et ils furent contraints d'attendre le jour pour reprendre la mer.

Quand le *Robuste* arriva à l'île du Levant, quelques moments après MM. Joly et Marcille, le plus grand nombre des révoltés avaient fait leur soumission.

DIRECTION DE M. H^e GILLON.

Très-prochainement, représentations extraordinaires de M. SAMSON, 1^{er} sujet du *Théâtre-Français*, avec le concours de plusieurs artistes de Paris.

L'affiche de chaque jour donnera la composition des spectacles.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Théâtre de Saumur.

DIRECTION DE M. NEVERS.

Aujourd'hui jeudi 18 octobre 1866,

Par droit de conquête, comédie en 5 actes et en prose, de M. Ernest Legouvé.

Une femme qui se jette par la fenêtre, vaudeville en 1 acte, de Scribe.

On commencera à 7 heures 1/2 par :

Livre III, chapitre I^{er}, comédie en 1 acte, de MM. Pierron et H. Auger.

MM. Nevers, Hervé, Masquiller, Rubenstein, Fernand, M^{mes} Nevers, Fontbonne, Poncet, Descambos et Fernand joueront dans cette représentation.

L'illustration a véritablement le don d'ubiquité. Son numéro de cette semaine nous conduit des *Bons Villageois* de M. V. Sardou, représentés par un superbe dessin de Bertall, aux drames émouvants produits, d'un côté, par les inondations de la Loire, de l'autre, par

les incendies de l'Isère, ou enfin par le déraillement d'un train militaire à Ostrau (Silésie). Puis viennent l'entrée solennelle de Mgr Place à Marseille, le banquet offert à Rome aux officiers de la légion française, les événements de la Vénétie et les splendides tableaux présentés par l'inauguration de la place Napoléon III, à Pondichéry. Et vous pouvez remarquer que chacune de ces belles gravures est composée d'après les croquis de correspondants toujours nommés, ce qui donne aux travaux du premier de nos journaux illustrés un caractère d'authenticité incontestable. Ajoutons que la rédaction est toujours à la hauteur de l'œuvre artistique. Un journal qui compte parmi ses rédacteurs Jules Janin, Théophile Gautier, Erckmann-Chatrian, Alfred Assolant, Armand de Pontmartin, Jules Claretie, etc., etc., n'offre-t-il pas l'attrait des noms les plus aimés par le public ? L'illustration, qui publie en ce moment une charmante nouvelle de M. Alfred Assolant, donnera, dans son prochain numéro, une intéressante étude de M. Erckmann-Chatrian, intitulée : *Les Orateurs de mon village*. C'est la question mise à l'ordre du jour par la pièce de M. V. Sardou.

Nous recommandons à nos lecteurs l'ouvrage que vient d'écrire M. Flament, intitulé : *Les plus beaux fruits*. A l'époque des plantations, cet ouvrage est de première utilité pour garnir convenablement et utilement un verger.

(Voir aux annonces.)

ETAT-CIVIL du 15 au 30 septembre 1866.

NAISSANCES. — 16, Augustine Girard, île Maffray ; — Marie-Louise Boislard, rue de la Visitation ; — Adéline Mariller, Levée-d'Enceinte ; — Aurélie Bellanger, rue de la Marmaillet ; — Léon Bernardeau, rue des Potiers ; — Clara-Louise Jourdeuil, rue d'Orléans ; — 17, Raoul-Adolphe Loiseau, quai de Limoges ; — 18, Marcel-René Thoreau, rue Beaurepaire ; — Félix Jéricho, salle de la Maternité ; — 19, Camille Rousseau, salle de la Maternité ; — Marie Carry, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — 25, Marie Marcadeux, chemin Charnier ; — Théodore Charton, rue des Moulins ; — Irma Petit, rue de Fenet ; — 24, Marguerite Malneux, rue d'Orléans ; — 28, Léon-Charles Rousseau, rue Courcouronne ; — Ernest-Emmanuel Coinson, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

MARIAGES. — 17, Théodore Billet, cultivateur, et Louise Chauveau, chapeletière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 16, Eulalie Chaillou, lingère, 31 ans, célibataire, à l'Hôpital ; — 17, Mélanie Blandin, 4 mois, rue de Notre-Dame ; — Laurent Richard, 4 mois, rue de la Chouetterie ; — 20, Louis-Joseph Picard, serrurier, à l'Hôpital ; — Victorine-Louise Gautier, 18 mois, rue de la Visitation ; — Paul-Auguste Bauron, 5 ans, au Bois-Doré ; — 22, Martin-

Après ces mots, plutôt jetés que dits, car il fuyait déjà, le meunier quitta la chambre, plus bouleversé que Mlle Du Taillis.

Un spectacle étrange l'attendait dans la cour.

Dans un coin, là où il l'avait mise, la baronne évanouie ; à quelques pas de Mme Du Taillis, le gentilhomme qui, le dos appuyé contre un mur, regardait automatiquement brûler sa demeure.

L'incendie couronnait alors toute l'habitation, éclairant complètement la cour, répandant une lueur rougeâtre sur la futaie de Treffieux, et projetant sur les horizons un crépuscule fauve.

Cette inaction, ce mutisme, en présence de ce désastre réveillèrent chez Déséchaud, le soupçon qu'il avait eu, que Du Taillis, dans un moment d'aberration ou de folle colère, avait mis le feu à son logis.

L'absence du gentilhomme, et son égarement après cette absence, ces mots surtout : *J'ai mon argent, sauve ma fille*, accusèrent si nettement le prodige dans l'esprit de l'artisan, que le meunier ne conserva plus de doute.

Le baron Du Taillis, le père de Louise, était incendiaire.

(La suite au prochain numéro.)

Rose Dabert, paveur, 67 ans, à la Providence; — Marie Perdriau, 62 ans, rue de Notre-Dame; — 23, Nathalie-Anastasie-Adèle Leffet, épouse d'Amand-Alphonse Labbé, 22 ans, rue de Bordeaux; — 25, Marie Fremon, sans profession, 65 ans, veuve de Louis Billerot, rue Beaurepaire; — 29, Louis Delumeau, débitant de vin, 35 ans, rue de la Visitation; — Marie Lafrance, journalière, 46 ans, célibataire, à l'Hôpital.

BULLETIN FINANCIER.

La Bourse procède par intermittence : pendant

quatre jours elle est passable; pendant quatre jours elle est mauvaise, et cela dure depuis quelque temps. Au fond, il faut attribuer ces hésitations à un défaut de confiance que rien ne semble justifier.

Selon cette règle de conduite, le marché, mal impressionné, a été en baisse pendant le commencement de la semaine; depuis vendredi, il présente une reprise sur laquelle nous ne saurions, par conséquent, baser de sérieuses espérances.

L'intérêt principal de la journée d'aujourd'hui lundi, a été la réponse des primes sur les valeurs qui se liquident deux fois par mois.

Cette réponse s'est faite aux cours suivants : l'Ita-

lien 53-43, Mobilier 633, Mobilier espagnol 547-50.

A ces cours, un certain nombre de primes se trouvaient débordées sur l'Italien. Cette circonstance, jointe au découvert déjà existant, et manifestée par un déport de 0-03 c., a nécessité quelques rachats.

Une dépêche de Florence que les journaux publièrent ce matin, et qui faisait entrevoir un ajournement à l'exécution des projets financiers dont la Bourse s'est entretenue la semaine dernière, contribuait aussi à la fermeté de ce fonds d'Etat.

Ajoutons toutefois qu'on n'accorde en général qu'une confiance médiocre à ces nouvelles.

En dehors de l'Italien, le marché présente la continuation de la fermeté et des bonnes dispositions qui ont prévalu à la fin de la semaine.

Le 3 0/0 français est bien tenu de 68 80 à 68-90. Le Mobilier varie de 652-50 à 657-50. Le Nouveau fait 555.

Les chemins français sont en amélioration de 1 20 à 2 50 sur les derniers cours. Le Nord fait 1,170, Lyon 898-75.

Le Lombard se traite de 415-75 à 415, et on cote les Obligations mexicaines 137-50. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant.

VENTE DE DÉMOLITIONS.
A VENDRE A DÉMOLIR
LES DEUX PAVILLONS

De l'Ancien Château de Bizay, Situé commune d'Épieds, près Saumur.

Beaux matériaux de démolition, tels que :

Belles charpentes, bois de menuiserie et autres, solives, soliveaux, chevrons, lambris, persiennes, croisées et portes de toutes dimensions, parquets, etc. ;

Pierres de taille, moellons, pierres d'entablement, marches d'escalier en pierre dure, gouttières en pierre dure, carreaux en pierre de Baugé et autres, pavés d'échantillon, ardoises ;

Marbres de cheminées, évier en pierre dure, fourneaux, grand poêle en faïence ;

Fer, plomb, cuivre, Et autres matériaux.

S'adresser à M. BOUTET, marchand de bois et expert à Saint-Cyr-en-Bourg, ou à M. DABURON, notaire à Brézé. (477)

A VENDRE

A L'AMIABLE

Au château de BRÉZÉ,

Le dimanche 4 novembre 1866, à deux heures après midi,

BEAUX CHÊNES, PEUPLIERS ET BOUILLARDS

Dépendant de la terre de Brézé,

ET LES

COUPES DE BOIS-TAILLIS

Ci-après désignées.

1° La coupe du Bois-Choquet, contenant 9 hectares 44 ares 35 centiares.

2° La coupe des Jeunes-Semis-d'Asnières, contenant 4 hectares 3 ares 46 centiares.

3° La petite coupe de la Haye-Doube, contenant environ 1 hectare.

4° La coupe de L'Ormeau-des-Tailles, contenant 13 hectares 24 ares 90 centiares.

5° Quarante pieds de peupliers et bouillards, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés proche le jardin de la Rivière.

6° Cent trente-neuf pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés autour du marais de la Rivière.

7° Cent pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la partie basse de la coupe du Pont-de-la-Riasse.

8° Cent pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la partie haute de la coupe du Pont-de-la-Riasse.

9° Soixante pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la coupe des Las.

Toutes ces différentes ventes sont situées commune de Brézé, excepté la coupe de L'Ormeau-des-Tailles, qui est sur la commune de Saint-Cyr-en-Bourg.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

UNE PROPRIÉTÉ

D'AGRÈMENT ET DE PRODUIT, Dans un seul tenant.

Située au Petit-Puy, commune de Saumur, à 50 mètres de la route impériale de Saumur à Chinon,

Appartenant à M. SERGÉ, propriétaire à Saumur,

D'une contenance totale de 2 hectares 58 ares 50 centiares ou 47 bois-selées.

S'adresser, pour visiter cette propriété et traiter à l'amiable, à M. SERGÉ, rue Saint-Lazare, faubourg Nantilly, à Saumur.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (450)

A CÉDER

Pour cause de décès,

UN OFFICE D'HUISSIER,

Au Lion d'Angers (seul dans le canton).

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^{me} V^e FOURMY, au Lion-d'Angers, ou à M^e BAUDOUIN, notaire, même ville. (452)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A LOUER

Présentement,

MAISON

Fraichement restaurée, Rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 8.

S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (62)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1867,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, Actuellement occupée par M. Merle, peintre.

Cette maison se compose de deux chambres au rez-de-chaussée, deux au premier étage, grenier, cave, atelier au fond de la cour et grenier au-dessus.

S'adresser à M. BARDOU, rue d'Orléans, 56. (437)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Située rue du Petit-Maure, joignant la Caisse d'Épargne.

S'adresser à M. Adrien LEROY, à côté, ou au bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

A l'entrée de la rue Saint-Nicolas, n° 8, anciennement occupée par un commerce de graineterie, et en dernier lieu par un café.

S'adresser à M. LÉPINE-BOURGEOIS, rue de la Comédie, à Saumur. (457)

M. ROSSIGNOL père a l'honneur de prévenir qu'il vient de céder son **Atelier de Confection** à son fils le jeune, et que pour écouler ses marchandises, il vendra 15 0/0 au-dessous des prix ordinaires. (445)

L'étude de M^e POULET, avoué, est transférée **Grand Rue n° 10.** (274)

LES PLUS BEAUX FRUITS

Jolie brochure in-12 (3^{me} édition), par E. FLAMENT, membre des principales Sociétés horticoles de la France et de l'Étranger.

SOMMAIRE DE L'OUVRAGE :

§ 1^{er}. **Abricotiers.** Description des espèces les plus remarquables pour leur précocité. — Variétés nouvelles très-remarquables et récemment introduites en Europe; usage, etc.

§ 2. **Cerisiers.** Nomenclature des cerisiers les plus beaux et les plus productifs. Observations sur des espèces vantées à tort par quelques pépiniéristes. — Description d'une variété précoce, plus grosse qu'un œuf de pigeon, et qui ne se trouve que dans quelques pépinières.

§ 3. **Pruniers.** Les meilleures espèces connues; leur usage. — Quelques nouveautés du plus grand mérite. — Une espèce monstrueuse, etc.

§ 4. **Pêchers.** Iconographie générale des plus belles et des meilleures pêches. — Quelques espèces nouvelles extrêmement recommandables. — Variétés très-précoces, et variétés très-tardives. — Un très-beau brugnion trop peu cultivé, etc., etc.

§ 5. **Poiriers.** Description et classification les plus complètes des meilleures poires connues. — Mention spéciale est faite d'une espèce nouvelle pesant 1 kilogr. 500 grammes, fruit fondant (magnifique découverte). La vérité sur quelques espèces très-répandues.

§ 6. **Pommiers.** Les plus belles et les plus précieuses pommes, *Belle et Bonne*, pomme ainsi nommée pour sa beauté et sa grosseur (1 kil. 500), qui lui ont valu une récompense à la belle exposition de Saint-Omer. (Exhibition par l'auteur du présent ouvrage.)

§ 7. **Vignes.** Les meilleurs raisins de table. — Espèces très-précoces à cultiver en espalier, au midi. — Une variété à fruits d'une grosseur prodigieuse.

Cette brochure, nouvelle dans son genre, est indispensable à toute personne qui possède ou veut créer un jardin fruitier. Les jardiniers, les horticulteurs et pépiniéristes la consulteront avec fruit pour les prochaines plantations, et pour se renseigner sur les nombreux synonymes usités en Arboriculture.

Cet opuscule est expédié franco, par retour du courrier, contre l'envoi d'un mandat sur la poste de 1 fr. 80 à l'auteur, M. FLAMENT, rue des Agaches, 9, à ARRAS (Pas-de-Calais). — (On ne reçoit pas de timbres-poste). — Ecrire de suite, car la présente édition est presque entièrement épuisée.

LA MODE ILLUSTRÉE

Paraissant à Paris Journal de la Famille Un n° est envoyé gratis tous les jeudis sur demande affranchie

52 numéros par an, du format de L'ILLUSTRATION, avec de nombreuses gravures dans le texte.

PREMIÈRE ÉDITION. — Avec plus de 2,000 gravures sur bois, représentant au moins 50 gravures de toilettes par an avec leur description, et tout ce que la mode offre de plus nouveau en lingerie, coiffures, sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, etc.

Prix (franco) : trois mois 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; l'année, 14 fr.

DEUXIÈME ÉDITION. — Elle contient les mêmes éléments que la première, plus 12 gravures de mode coloriées à l'aquarelle, une par mois.

Prix (franco) : trois mois, 4 fr. 25; six mois, 8 fr. 50; l'année, 17 fr.

TROISIÈME ÉDITION. — Elle se com-

pose des mêmes éléments que la première, mais elle donne en plus 25 gravures de mode coloriées à l'aquarelle, deux par mois.

Prix (franco) : trois mois, 5 fr.; six mois, 10 fr.; l'année, 20 fr.

QUATRIÈME ÉDITION. — (Edition de luxe). — Elle contient les mêmes éléments que la première, mais chaque semaine, avec le journal, les abonnés de cette édition reçoivent une grande gravure coloriée à l'aquarelle, soit par an, 52 gravures coloriées, avec la description de chaque dans le corps du journal.

Prix (franco) : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; l'année, 25 fr.

(Les abonnements partent du premier de chaque mois).

Rédaction, Administration et Abonnements, 56, rue Jacob, à Paris.

On s'abonne également chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

RÉVOLUTION AGRICOLE

OU

MOYEN DE FAIRE DES BÉNÉFICES EN CULTIVANT LES TERRES

1 vol. in-18 avec figures dans le texte, 3 fr. franco par la poste.

Écrire franco à M. CHAMEROT, libraire, rue du Jardinot, 13, à Paris, ou à M. GOIN, libraire, rue des Ecoles, 82, Paris.

Cet ouvrage est l'un des plus utiles de tous ceux qui ont été publiés sur l'Agriculture.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 15 OCTOBRE.			BOURSE DU 16 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69	»	25	68 80	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	96 90	»	10	96 90	»	»
Obligations du Trésor.	465	»	»	467 50	2 50	»
Banque de France.	3560	»	»	3560	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1370	5	»	»	»	»
Crédit Foncier colonial.	580	»	»	580	»	»
Crédit Agricole.	618 75	»	1 25	615	»	3 75
Crédit industriel.	670	»	»	670	»	»
Crédit Mobilier.	642 50	10	»	626 25	»	16 25
Comptoir d'esc. de Paris.	890	»	2 50	890	»	»
Orléans (estampillé).	862 50	2 50	»	860	»	2 50
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1166 25	1 25	»	1167 50	1 25	»
Est.	543 75	»	»	545	1 25	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	900	1 25	»	898 75	»	1 25
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	582 50	3 75	»	577 50	»	5
Ouest.	552 50	2 50	»	552 50	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1570	»	2 50	1570	»	»
Canal de Suez.	360	»	3 75	357 50	»	2 50
Transatlantiques.	527 50	»	»	520	»	7 50
Emprunt italien 5 0/0.	56	»	85	55 75	»	3 75
Autrichiens.	376 25	»	»	372 50	»	3 75
Sud-Autrich.-Lombards.	415	2 50	»	410	»	5
Victor-Emmanuel.	74	»	1	74	»	»
Romains.	65	»	25	67 50	2 50	»
Crédit Mobilier Espagnol.	346 25	»	3 75	342 50	»	3 75
Saragosse.	136 25	»	»	136	»	»
Séville-Xérès-Séville.	27 50	»	»	27	»	»
Nord-Espagne.	103 75	1 25	»	106 50	3 75	»
Compagnie immobilière.	390	»	5	390	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	312 50	»	»	312 50	»	»
Orléans.	308	»	»	308	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	306 25	»	»	305 75	»	»
Ouest.	305 25	»	»	305 75	»	»
Midi.	305	»	»	305 50	»	»
Est.	308 50	»	»	307 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.